

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°DELCA24_07_0012

OBJET :

Financement création réseau ASSAINISSEMENT

L'an deux mille vingt quatre, le neuf juillet, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mr Jérôme BLASQUEZ, 1er VP du SMDEA.

PRÉSENTS :

Daniel GONCALVES, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Pierre VIEL, Henri BENABENT, Patrick LAFFONT, André VIDAL, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Alain GARNIER, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Louis MARETTE, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Alain METGE, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

Christine TEQUI donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ
Marc SANCHEZ donne pouvoir à Elisabeth CLAIN
Jean-Pierre BOIX donne pouvoir à Jacques ESCANDE
Alain ROCHET donne pouvoir à Joelle EYCHENNE
Jean-Paul FERRE donne pouvoir à Daniel GONCALVES

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth CLAIN

Madame la Présidente rappelle que le SMDEA doit réaliser des travaux d'eau potable et d'assainissement programmés et inscrits au budget primitif de 2024, au titre de l'exécution du programme pluriannuel d'investissements (PPI).

Ces projets nécessiteront à brève échéance de lever des emprunts correspondant au reste à charge, et ont en commun des durées d'amortissement particulièrement longues.

Madame la Présidente rappelle que ce besoin de financement ne concerne que le financement exclusif du PPI et qu'il ne couvre qu'une partie des emprunts prévus au budget primitif de 2024. D'autres emprunts seront sollicités au titre de l'exercice 2024.

Pour le financement des projets listés ci-dessous, le SMDEA recherche un ou plusieurs emprunts long terme, pour son budget de l'eau potable d'une part et pour son budget de l'assainissement d'autre part, présentant les principales caractéristiques suivantes :

- Montant plafond :
Budget de l'eau potable : 5 M€
Budget de l'assainissement : 3 M€
- Taux : fixe ou variable
- Durée comprise entre 25 et 50 ans (le SMDEA cherchant autant que possible à adosser la durée moyenne des emprunts contractés à la durée moyenne des projets financés)
- Date de consolidation : sous trois mois à compter de la signature du prêt
- Profil d'amortissement : trimestriel ou annuel, linéaire ou progressif
- Possibilité de remboursement anticipé à chaque échéance du prêt.

PROGRAMMATION TRAVAUX 2024 mise à jour 30/05/2024	Montant Prévisionnel Travaux	AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE	AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		RESTE A CHARGE SMDEA09	Durée amortissement (en années)	
	CD 09		AEAG				
REHABILITATION RESEAUX AEP							
QUERIGUT - Renouveau réseau AEP RD St Felix	85 000,00 €	45%	38 250,00 €	- €	46 750,00 €	50	
QUERIGUT - Renouveau réseau AEP RD Adduction	135 000,00 €	45%	60 750,00 €	- €	74 250,00 €	50	
CAUSSOU - Renouveau réseau AEP village	140 000,00 €	45%	63 000,00 €	- €	77 000,00 €	50	
AX LES THERMES - Renouveau réseau AEP Plateau Bonastre	130 000,00 €	45%	58 500,00 €	- €	71 500,00 €	50	
CAUSSOU - Renouveau réseau AEP RD20 Savenac	220 000,00 €	45%	99 000,00 €	- €	121 000,00 €	50	
ST LARY - ROUECH - Réhab distri en coord Adduct	300 000,00 €	45%	135 000,00 €	- €	165 000,00 €	50	
CASTILLON EN COUSERANS - Reprise du réseau AEP RD en coord voirie	140 000,00 €	45%	63 000,00 €	- €	77 000,00 €	50	
MONTAUT - Reprise du réseau AEP Allé covoiturage	55 000,00 €	45%	24 750,00 €	- €	30 250,00 €	50	
BELESTA - Reprise du réseau AEP Lot Passerinette	70 000,00 €	45%	31 500,00 €	- €	38 500,00 €	50	
BELESTA - Reprise du réseau AEP Rd9 & RD16	130 000,00 €	45%	58 500,00 €	- €	71 500,00 €	50	
VEBRE - Reprise du réseau AEP distri	130 000,00 €	45%	58 500,00 €	- €	71 500,00 €	50	
SAINT PAUL DE JARRAT - Reprise du réseau AEP ham eau Labat	55 000,00 €	45%	24 750,00 €	- €	30 250,00 €	50	
ROUZE - Reprise du réseau AEP rue Jules Bataille	30 000,00 €	45%	13 500,00 €	- €	16 500,00 €	50	
ARROUT - Reprise du réseau AEP rte pouech rte fond de la ville	100 000,00 €	45%	45 000,00 €	- €	55 000,00 €	50	
VERNAJOU - Reprise du réseau AEP ch bout vignes	220 000,00 €	45%	99 000,00 €	- €	121 000,00 €	50	
SUBSTITUTION / INTERCONNEXION DE RESSOURCES AEP							
AUZAT - Restructuration système AEP Hameau de Marc - PH 5 Tiche I	400 000,00 €	15%	60 000,00 €	50%	20 000,00 €	50	
PEREILLE & ROQUEFIDADE - Substitution des ressources AEP par l'UTEP de Montfemier	3 750 000,00 €	15%	562 500,00 €	50%	1 875 000,00 €	50	
ST LARY - raccordement UDI de ROUECH	1 250 000,00 €	15%	187 500,00 €	50%	62 500,00 €	50	
ORGEIX - Substitution de ressources depuis Orlu - secteur Camponells	130 000,00 €	15%	19 500,00 €	50%	6 500,00 €	50	
FOIX - raccordement UDI La Tour du Crieu Tiche 2	1 900 000,00 €	-	- €	25%	475 000,00 €	50	
CREATION UTEP AEP							
L HERM - UTEP	1 500 000,00 €	25%	375 000,00 €	50%	75 000,00 €	30	
AUZAT - Restructuration système AEP Hameau de Marc - Déplacement UF	200 000,00 €	25%	50 000,00 €	50%	10 000,00 €	30	
LA BASTIDE DE SEROU - Unité Provisoire Pesticides	330 000,00 €	15%	49 500,00 €	40%	13 200,00 €	30	
PROGRAMMATION TRAVAUX 2024 mise à jour 30/05/2024							
	Montant Prévisionnel Travaux	AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE	AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		RESTE A CHARGE SMDEA09	Durée amortissement (en années)	
	CD 09		AEAG				
TOTAL EAU POTABLE PROG 2024	11 400 000,00 €	19%	2 177 000,00 €	37%	4 222 000,00 €	5 001 000,00 €	46,4

PROGRAMMATION TRAVAUX 2024 mise à jour 30/05/2024	Montant Prévisionnel Travaux		AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		RESTE A CHARGE SMDEA09	Durée amortissement (en années)
	CD 09		AEAG					
REHABILITATION STEP								
LEZAT SUR LEZE - STEP	3 200 000,00 €	10%	320 000,00 €	70%	2 240 000,00 €		640 000,00 €	30
LAROQUE - STEP	340 000,00 €	25%	85 000,00 €	60%	204 000,00 €		51 000,00 €	30
REHABILITATION RESEAUX ASST								
LA TOUR DU CRIEU - Rehabilitation des réseaux	2 168 175,00 €	30%	650 452,50 €	30%	650 452,50 €		867 270,00 €	50
LA TOUR DU CRIEU - Rehabilitation des réseaux - LASSERRE	83 300,00 €	10%	8 330,00 €	70%	58 310,00 €		16 660,00 €	50
AX LES THERMES - Reprise du réseau d'Assainissement - Plateau Bonascre - Trche I	270 000,00 €	30%	81 000,00 €	30%	81 000,00 €		108 000,00 €	50
LE FOSSAT - Reprise du réseau d'Assainissement - Secteur Barry RD 919	170 000,00 €	45%	76 500,00 €		€		93 500,00 €	50
PAMIERIS - Reprise du réseau d'Assainissement - Secteur 9ème RCP	200 000,00 €	45%	90 000,00 €		€		110 000,00 €	50
AX LES THERMES - Reprise du réseau d'Assainissement - Plateau Bonascre - Trche II	200 000,00 €	30%	60 000,00 €	30%	60 000,00 €		80 000,00 €	50
CASTILLON EN COUSERANS - Reprise du réseau d'Assainissement RD en coord voirie	580 000,00 €	35%	203 000,00 €		€		377 000,00 €	50
EXTENSION RESEAUX ASST								
RABAT LES 3 SEIGNEURS - extension réseau assainissement	500 000,00 €	15%	75 000,00 €		€		425 000,00 €	50
CREATION STEP + RESEAUX ASST								
CANTE ET LABATUT - création réseau assainissement	2 000 000,00 €	15%	300 000,00 €	10%	200 000,00 €		1 500 000,00 €	50
CANTE ET LABATUT - création STEP	500 000,00 €	30%	150 000,00 €	20%	100 000,00 €		250 000,00 €	30
PROGRAMMATION TRAVAUX 2024 mise à jour 30/05/2024								
	Montant Prévisionnel Travaux		AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		AIDE FINANCIERE PREVISIONNELLE		RESTE A CHARGE SMDEA09	RESTE A CHARGE SMDEA10
	CD 09		AEAG					
TOTAL ASSAINISSEMENT PROG 2024	10 211 475,00 €	21%	2 099 282,50 €	35%	3 593 762,50 €		4 518 430,00 €	42,1

Une consultation a été lancée le 13/06/2024 pour une réponse le 03/07/2024 auprès des établissements bancaires suivants :

Agence France Locale – Crédit Agricole – Caisse d'Epargne – Crédit Mutuel – Banque Postale – Banque des Territoires – Société Générale.

Le SMDEA s'est fait accompagner pour cette consultation par un assistant à maîtrise d'ouvrage, le Cabinet Michel Klopfer, Consultants Finances Locales.

Les offres ont été remises par quatre banques sur les sept consultées les 2 et 3 juillet 2024, et ont été analysées par le Cabinet Klopfer sur la base des conditions de marché du 3 juillet 2024.

L'analyse des offres réalisée par le Cabinet Michel Klopfer aboutit au classement suivant :

rang	marge synthétique	Prêteur	montant	conditions	durée	éch. de remb.
1	36,0 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	25 ans	trim.
2	38,1 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	35 ans	trim.
3	38,3 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	30 ans	trim.
4	38,4 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	40 ans	trim.
5	39,3 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	45 ans	trim.
6	40,3 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	50 ans	trim.
7	41,2 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	55 ans	trim.
8	42,2 pb	 Banque des territoires	8 M€	Liv.A +0,40%	60 ans	trim.
9	96,0 pb	 Banque des territoires	8 M€	Fixe 3,71%	25 ans	trim.
10	101,3 pb	 AFL	8 M€	Fixe 3,78%	25 ans	trim.
11	101,4 pb	 Banque des territoires	8 M€	Fixe 3,72%	30 ans	trim.
12	103,8 pb	 AFL	8 M€	Eur03M + 0,97%	25 ans	trim.
13	105,3 pb	 Banque des territoires	8 M€	Fixe 3,71%	35 ans	trim.
14	108,1 pb	 Banque des territoires	8 M€	Fixe 3,69%	40 ans	trim.
15	109,9 pb	 AFL	8 M€	Fixe 3,82%	30 ans	trim.
16	113,0 pb	 AFL	8 M€	Eur03M + 1,06%	30 ans	trim.
17	113,3 pb	 Crédit Mutuel	8 M€	Fixe 3,95%	25 ans	ann.
18	115,9 pb	 Crédit Mutuel	8 M€	Fixe 3,95%	25 ans	trim.
19	119,9 pb	 AFL	8 M€	Fixe 3,87%	35 ans	trim.
20	122,2 pb	 Crédit Agricole	2 M€	Fixe 3,99%	23 ans	trim.
21	123,0 pb	 AFL	8 M€	Eur03M + 1,16%	35 ans	trim.
22	126,9 pb	 AFL	8 M€	Fixe 3,89%	40 ans	trim.
23	129,1 pb	 AFL	8 M€	Eur03M + 1,22%	40 ans	trim.

En conclusion de cette analyse, jointe en annexe du présent rapport, il apparaît que :

Les offres sur Livret A de la Banque des territoires se détachent d'une façon extrêmement nette : leur marge synthétique, intégrant tous les facteurs de coût, reste plus faible que la concurrence.

Retenir les offres en Livret A de la Banque des territoires pour l'intégralité du besoin présenterait trois autres avantages connexes :

- Cela participerait au rééquilibrage des emprunts du SMDEA fixe / indexé (même si le Livret A peut s'analyser comme une sorte d'hybride entre fixe et indexé. Souscrire la totalité des 8M€ en Livret A porterait la part variable de l'encours de 36% à 45% et rapprocherait donc le SMDEA d'une exposition équilibrée au risque de taux.

- Cela permettrait de ne pas solliciter l'AFL et de préserver le matelas de sécurité que ce prêteur représente.

- Enfin cela permettrait d'adosser de façon satisfaisante les financements contractés aux durées d'amortissement des actifs financés.

Une répartition possible du besoin de 8 M€ pourrait dès lors être par exemple la suivante, si l'on cherche à adosser les durées d'emprunt aux durées d'amortissement :

- Pour le budget de l'eau potable : 4,427 M€ à 50 ans (part réseaux) et 0,573 M€ à 30 ans (part UTEP), comme détaillé ci-dessous :

Programme AEP	Montant de l'emprunt (reste à charge)	Durée
REHABILITATION RESEAUX AEP	1 067 000 €	50 ans
SUBSTITUTION / INTERCONNEXION DE RESSOURCES AEP	3 360 000 €	50 ans
CREATION UTEP AEP L'HERM	375 000 €	30 ans
CREATION UTEP AEP AUZAT	50 000 €	30 ans
CREATION UTEP AEP LA BASTIDE DE SEROU	148 000 €	30 ans

- Pour le budget de l'assainissement collectif : 3 M€ sur une durée de 50 ans (part réseaux), comme détaillé ci-dessous :

Programme ASST	Montant de l'emprunt (reste à charge)	Durée
REHABILITATION RESEAUX ASST	1 500 000 €	50 ans
CREATION RESEAU ASST	1 500 000 €	50 ans

Madame la Présidente propose de financer le reste à charge du PROGRAMME du budget ASSAINISSEMENT / CREATION RESEAU ASST par un recours à l'emprunt auprès de la Banque des Territoires selon les modalités suivantes :

Budget ASSAINISSEMENT

Part CREATION RESEAU ASST

- Montant : 1 500 000 €
- Commission : 0 €
- Durée : 50 ans
- Taux d'intérêt : Taux variable LIVRET A + 0,40%
- Frais d'instruction : 0.06%

Ouï l'exposé de Mr BLASQUEZ et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE**,
Ledit emprunt
- **AUTORISE**,
Madame la Présidente à signer les contrats correspondants avec la Banque des Territoires selon les conditions présentées ci-dessus

Le 1^{er} vice-Président du SMDEA,

Jérôme BLASQUEZ